

## FORMATION A LA SECURITE INCENDIE ET A L'EVACUATION

### OBJECTIFS

- être capable de bien identifier les risques incendie de son lieu de travail,
- être capable de mener des actions de prévention,
- être capable de se positionner efficacement dans le Plan d'Evacuation mis en place au sein de l'établissement.

### PROGRAMME

#### 1. Connaissance technique du feu

- qu'est-ce que le feu ?
  - \* situation d'incendie,
  - \* situation d'explosion.
- l'éclosion et la propagation du feu :
  - \* mécanisme de la combustion, ses effets,
  - \* le feu sur les solides, les liquides, les gaz, classification des feux.

#### 2. La prévention du feu

- état de veille : identifier les risques d'incendie selon la nature des locaux dans lesquels évoluent les personnels,
- les actions préventives et de bon sens à réaliser au quotidien,
- le plan d'intervention incendie mis en place dans l'établissement,
- les produits et le matériel utilisés dans la lutte contre le feu, les moyens de protection,
- les particularités des sites dans lesquels évolue le personnel.

#### 3. La détection du feu, l'alarme, l'alerte et l'évacuation

- l'organisation humaine en cas d'alerte feu,
- position de chacun dans le plan d'évacuation mis en place.

#### 4. La lutte contre l'incendie

- Le rôle des équipiers de première intervention dans l'attente de l'arrivée des pompiers.

### MOYENS PEDAGOGIQUES

- Documents vidéo, transparents, exposés, matériel de présentation,
- Mémoire de cours dans lequel seront intégrées les consignes utiles du plan d'évacuation.

### **REFERENCES REGLEMENTAIRES**

- Décret du 31/03/1992 relatif à la prévention incendie.
- Article R 4227-28-29-39 du Code du Travail
- Règles d'assurance APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommage).

### **DUREE DE LA FORMATION**

Une demi-journée par groupe de dix personnes maximum.

### **MOYENS A METTRE EN OEUVRE**

Une salle pour la partie théorique